



LE PRÉ-BARREAU

PRÉPARATION AU CRFPA

LE PRÉ-BARREAU

49, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS - 75006 PARIS

www.pre-barreau.com

Les formations semestrielles

(du 3 février au 29 juin 2012)

Une expérience forte de 30 sessions de préparation au CRFPA
Des enseignants reconnus par les candidats comme les meilleurs spécialistes de leur matière
Un nombre inégalé d'épreuves blanches et d'heures d'enseignement

L'examen du CRFPA est particulièrement sélectif. Compte tenu de cette difficulté, il est indispensable de s'y préparer sans perdre de temps. A cette fin, le Pré-Barreau organise des formations semestrielles commençant dès le mois de février :

➔ Des formations de longue durée :

Les formations semestrielles du Pré-Barreau s'étalent sur cinq mois à partir de début février. De part leur durée, ces formations présentent trois avantages par rapport aux préparations estivales. Elles vous permettent :

- de bénéficier d'un nombre inégalé d'épreuves blanches et d'heures d'enseignement.
- de prendre le temps d'assimiler les connaissances et de perfectionner les méthodes de résolution des différents exercices proposés à l'examen du CRFPA.
- de libérer vos mois d'été qui peuvent ainsi être consacrés à de véritables révisions.

➔ Des formations conçues en fonction de vos disponibilités :

Si vous résidez loin de Paris ou si votre emploi du temps ne vous permet pas d'assister aux enseignements dans nos locaux, vous pouvez suivre intégralement sur Internet la formation que vous avez choisie. Grâce à ce service en ligne, très simple à utiliser, vous vous connectez à tout moment pour écouter ou réécouter les enseignements de votre formation (voir feuille jointe sur les formations exclusivement sur internet).

Ce service en ligne constitue également un filet de sécurité pour chaque candidat qui participe à la formation dans nos locaux. Au cas où vous ne pouvez assister à un enseignement ou lorsque vous souhaitez le réécouter, il vous suffit de vous connecter sur le site du Pré-Barreau pour accéder à la séance qui vous intéresse.

➔ Des formations adaptées à vos besoins :

Parce que les candidats au CRFPA ont des profils différents et n'éprouvent pas les mêmes difficultés face à l'examen, le Pré-Barreau vous propose plusieurs types de formation :

LE PRÉ-BARREAU
PRÉPARATION
AU CRFPA
49, QUAI DES
GRANDS AUGUSTINS
75006 PARIS

TÉL. : 01 56 81 00 22
FAX : 01 72 34 92 58

www.pre-barreau.com
Un site entièrement
consacré au CRFPA
Les annales IEJ par IEJ
L'actualité juridique pour
préparer l'examen

La Formation Semestrielle Approfondie : traditionnellement choisie par les candidats, cette formation est la plus complète qui soit. Elle vous prépare de manière exhaustive et approfondie ainsi qu'au Grand Oral et à l'oral de spécialité (p. 5)*.

La Formation Semestrielle Option Cours Magistraux : cette formation est destinée à ceux qui, de part leur parfaite maîtrise de la méthodologie, ne veulent pas suivre les séminaires de correction des épreuves juridiques (p. 9).

La Formation Semestrielle Option Séminaires de Correction : cette formation est dédiée à ceux qui, ayant des connaissances approfondies et actualisées du programme juridique, ne veulent pas suivre les cours magistraux des matières écrites (p. 11).

| | Formation Approfondie | Formation option Cours Magistraux | Formation option Séminaires de Corrections |
|----------------------------|------------------------------|--|---|
| Cours magistraux | inclus | inclus | non inclus |
| Fascicules de cours | inclus | inclus | non inclus |
| Fascicules d'actualisation | inclus | inclus | inclus |
| Séminaire de correction | inclus | non inclus | inclus |
| Corrections écrites | inclus | inclus | inclus |
| Grand oral | inclus | inclus | inclus |
| Oral de spécialité | inclus | non inclus | non inclus |
| Oraux technique et langues | en option | en option | en option |

* Pour tenir compte du jeu des dispenses, les deux petits oraux (à choisir, chacun, parmi deux matières) sont en option. La langue vivante est également en option.

La Formation Semestrielle Approfondie

Pour ceux qui souhaitent se préparer à l'examen du CRFPA de la manière la plus complète possible, le Pré-Barreau organise une Formation Semestrielle Approfondie.

➔ **Les cours magistraux :**

- Des cours approfondis en fonction des thèmes privilégiés par les IEJ en droit des obligations, en procédure et dans votre écrit de spécialité. Dans chacune de ces matières :
 - une révision de l'ensemble de votre programme.
 - un éclairage sur toute l'actualité juridique.
 - un photocopié du cours distribué en début de préparation.
 - une documentation soigneusement confectionnée et mise en forme, présentant et analysant les lois nouvelles et les décisions les plus récentes (fascicules d'actualisation).
- Au mois de septembre (selon vos dates d'écrits) : des fascicules de dernières actualités dans chacune de vos matières juridiques et une conférence de préparation aux écrits.

➔ **Les épreuves blanches et les séminaires de correction spécifiques :**

- 40 épreuves blanches : 10 épreuves en droit des obligations, 10 épreuves en procédure, 10 épreuves dans votre matière juridique de spécialité, 10 notes de synthèse.
- Pour chaque épreuve écrite, des séminaires de correction en petits groupes qui respectent les spécificités de votre université et qui vous permettent d'assimiler les méthodes de résolution des exercices proposés à l'examen.
- Un corrigé écrit pour chaque sujet.

➔ **La préparation au Grand Oral dès le mois de mai :**

- Une préparation unique au Grand Oral : un enseignement approfondi des libertés publiques et des supports photocopiés complets. 3 simulations publiques assurées par des spécialistes du Grand Oral. 3 simulations individuelles par candidat organisées après vos écrits.

➔ **La préparation aux petits oraux et à l'épreuve de langue :**

Pour chaque petit oral, vous bénéficiez de cours et de supports photocopiés. Particulièrement appréciée par les candidats, la préparation aux petits oraux vous permet d'être encadré dans la totalité des matières que vous passez à l'examen. Afin de tenir compte du jeu des dispenses, les 2 derniers petits oraux (à choisir, chacun, entre 2 matières) sont **en option**.

Pour l'épreuve de langue, vous disposez - **lorsque votre IEJ interroge les candidats à partir de textes** - d'un résumé traduit de chacun d'entre eux (anglais, espagnol). La préparation à l'épreuve de langue est **en option**.

➔ **L'outil Internet :**

- La possibilité unique d'écouter la totalité de la Formation Semestrielle Approfondie sur Internet.

LE PRÉ-BARREAU
PRÉPARATION
AU CRFPA
49, QUAI DES
GRANDS AUGUSTINS
75006 PARIS

TÉL. : 01 56 81 00 22
FAX : 01 72 34 92 58

www.pre-barreau.com
Un site entièrement
consacré au CRFPA
Les annales IEJ par IEJ
L'actualité juridique pour
préparer l'examen

Le déroulement de la Formation Semestrielle Approfondie

La préparation aux épreuves écrites

Durant 5 mois, vous suivez en alternance une semaine de préparation aux épreuves juridiques et une semaine de préparation à la note de synthèse.

Les cours approfondis

Chaque semaine précédent les épreuves juridiques, vous bénéficiez de cours magistraux en droit des obligations, dans votre matière de procédure et dans votre matière juridique de spécialité. Vous disposez ainsi de **78 heures d'enseignement renforcé** pour maîtriser votre programme, creuser les thèmes privilégiés par votre université et suivre au plus près l'actualité jurisprudentielle.

Vous recevez, au début de chaque cours, un fascicule de documentation soigneusement confectionné et mis en forme. Ainsi, quel que soit le thème, vous disposez immédiatement des arrêts essentiels, des décisions les plus récentes, des lois nouvelles et des articles de doctrine jugés particulièrement éclairants. Ces fascicules comprennent des commentaires rédigés par les enseignants du Pré-Barreau qui analysent les arrêts et les lois sélectionnés.

Pour vous aider dans vos révisions, il vous est également remis en début de préparation des **polycopiés reprenant les points essentiels de vos différents cours**.

Enfin, au mois de septembre (selon vos dates d'écrits), vous bénéficiez, dans chacune de vos matières juridiques, de fascicules de dernières actualités et d'une conférence de préparation aux écrits.

Les épreuves blanches et les séminaires de correction spécifiques

Regroupés par IEJ (20 étudiants maximum), vous disposez de 40 épreuves blanches (130 h) et de 40 séminaires de correction (80 h) en parfaite adéquation avec les exigences de votre université.

30 épreuves juridiques : chaque entraînement aux épreuves juridiques est suivi, dans la même semaine, d'une correction du sujet de droit des obligations (2 h), d'une correction du sujet de votre matière de procédure (2 h) et d'une correction du sujet de votre matière de spécialité (2 h).

Au terme de chaque séminaire de correction, vous recevez un corrigé écrit des exercices proposés lors de l'épreuve blanche.

10 notes de synthèse : chaque note de synthèse est suivie dans la même semaine d'une correction spécifique (2 h).

Durant les séminaires de note de synthèse, vous disposez systématiquement de trois documents de correction essentiels : la fiche d'exploitation des documents, le corrigé rédigé de la note de synthèse, des propositions de plans alternatifs.

Ces nombreux séminaires de correction en petits groupes sont considérés comme un atout majeur par les candidats. En effet, c'est lors de ces séances que vos enseignants :

- vous donnent les « clefs » pour parfaitement maîtriser les méthodes de résolution des différents exercices proposés à l'examen du CRFPA.
- veillent à votre progression personnelle en assurant un suivi personnalisé de chaque candidat.
- répondent, de manière plus générale, à toutes les questions que vous vous posez.

La préparation aux épreuves orales

La préparation au Grand Oral dès le mois de mai

30 heures d'enseignement du **Droit des libertés fondamentales** à travers des cours magistraux portant sur les sources dudit droit (sources constitutionnelles, sources européennes, etc.) et sur certains types de contentieux des libertés (contentieux administratif, contentieux social, etc.).

La remise d'un « **Bréviaire des libertés fondamentales** ». Ce document de plus de 500 pages reprend sous forme de fiches synthétiques l'ensemble du programme des libertés publiques. Il contient également **deux documents méthodologiques**, l'un sur la technique de la dissertation, du cas pratique et du commentaire du Grand Oral ; l'autre sur les règles élémentaires de gestion du Grand Oral le jour J (gestion du temps de préparation, prise de note, tenue vestimentaire, maintien corporel, éloquence, etc.).

La remise de **dossiers de presse** consignants chacun les articles de référence de la presse générale ou juridique portant sur les grands débats d'actualité en matière de libertés fondamentales.

3 simulations publiques du Grand Oral. Vous assistez à 3 exposés-discussions dispensés par des spécialistes et qui vous servent de modèle avant vos simulations individuelles. Lors de ces entraînements, les enseignants vous familiarisent avec les exigences méthodologiques de l'exercice et l'attitude à adopter durant cet oral.

3 simulations individuelles à l'épreuve du Grand Oral organisées après vos examens écrits. A partir d'un sujet d'actualité ou tiré des annales de votre IEJ, vous passez devant un jury de trois spécialistes. Ces derniers, parfaitement rompus aux spécificités du Grand Oral de chaque université, vous interrogent dans les conditions réelles de l'examen. Après délibération, vous assistez à la correction de votre performance tant sur le fond que sur la forme. Le jury vous indique les erreurs à rectifier mais aussi vos qualités qui peuvent toujours être améliorées. Enfin, chaque membre du jury vous met une note.

La préparation à tous les petits oraux

Pour chaque petit oral, vous bénéficiez de cours et de supports photocopiés. Particulièrement appréciée par les candidats, la préparation aux petits oraux vous permet d'être encadré dans la totalité des matières que vous passez à l'examen. Afin de tenir compte du jeu des dispenses, les 2 derniers petits oraux (à choisir, chacun, entre 2 matières) sont **en option**.

La préparation à l'épreuve de langue

Pour les IEJ qui interrogent les candidats à partir de textes, vous disposez d'un résumé traduit de chaque texte au programme (anglais, espagnol). La préparation à l'épreuve de langue est **en option**.

L'outil Internet

La formation exclusivement sur Internet

Si vous résidez en province ou à l'étranger, ou encore si votre emploi du temps ne vous permet pas d'assister aux enseignements dans nos locaux, **vous pouvez suivre la totalité de la Formation Semestrielle Approfondie sur Internet** (voir feuille jointe sur les formations exclusivement sur internet).

La sécurité Internet pour les candidats suivant la formation dans nos locaux

La diffusion en ligne des enseignements dispensés par le Pré-barreau constitue un filet de sécurité pour les candidats qui participent à la formation dans nos locaux. Au cas où vous ne pouvez assister à un enseignement ou lorsque vous souhaitez le réécouter, il vous suffit de vous connecter dans la semaine sur le site du Pré-Barreau pour accéder à la séance qui vous intéresse.

Le temps consacré à la Formation Semestrielle Approfondie

La formation vous permettra de suivre :

- ✓ 152 heures de préparation aux épreuves écrites
- ✓ 130 heures d'épreuves blanches (30 épreuves juridiques et 10 notes de synthèse)
- ✓ 30 heures de préparation aux libertés publiques
- ✓ 48 heures de préparation aux petits oraux
- ✓ 3 simulations publiques du Grand oral
- ✓ 3 simulations individuelles au grand oral

L'emploi du temps indicatif :

**La semaine de
préparation à la
note de synthèse**

- **Lundi** : épreuve de note de synthèse (5 h) dans nos locaux ou chez vous pour ceux qui le souhaitent.
- **Mardi, mercredi, jeudi ou vendredi** : cours magistral d'obligations (3 h), de procédure (3 h) et de la matière juridique de spécialité (3 h).
- **Mercredi, jeudi ou vendredi en fonction de votre IEJ** : séminaire de correction de la note de synthèse (2 h).

**La semaine de
préparation à
l'épreuve juridique**

- **Lundi** : épreuves juridiques de droit des obligations et de procédure (5 h) dans nos locaux ou chez vous pour ceux qui le souhaitent.
- **Mardi** : épreuve juridique de spécialité (3 h), séminaire de correction de l'épreuve de procédure (2 h).
- **Mercredi, jeudi ou vendredi en fonction de votre IEJ** : séminaire de correction de l'épreuve de droit des obligations (2 h) et séminaire de correction de l'épreuve juridique de spécialité (2 h).

Vous pouvez suivre les cours magistraux correspondant à votre petit oral de spécialité. Pour les autres petits oraux en option, les enseignements sont organisés après vos écrits.

Un emploi du temps individualisé vous sera remis avant le début de la préparation.

La Formation Semestrielle Option Cours Magistraux

Pour ceux qui ne souhaitent pas suivre les séminaires de correction des épreuves juridiques, le Pré-Barreau vous propose une formation semestrielle comprenant des cours approfondis, des épreuves blanches et des corrigés écrits. Des séminaires de correction spécifiques à votre IEJ vous sont seulement dispensés pour la note de synthèse. Dans le cadre de cette formation, vous profitez également de la préparation complète au Grand Oral et de la totalité des supports documentaires du Pré-Barreau dans vos matières d'écrits. Les petits oraux et l'épreuve de langue sont en option.

➔ **Les cours magistraux :**

- Des cours approfondis (78 h) en fonction des thèmes privilégiés par les IEJ en droit des obligations, en procédure et dans votre écrit de spécialité. Dans chacune de ces matières :
 - une révision de l'ensemble de votre programme.
 - un éclairage sur toute l'actualité juridique.
 - un polycopié du cours distribué en début de préparation.
 - une documentation soigneusement confectionnée et mise en forme, présentant et analysant les lois nouvelles et les décisions les plus récentes (fascicules d'actualisation).
- Au mois de septembre (selon les dates de vos écrits) : des fascicules de dernières actualités dans chacune de vos matières juridiques et une conférence de préparation aux écrits.

➔ **Les épreuves blanches et les séminaires de correction spécifiques :**

- 40 épreuves blanches (130 h) : 10 épreuves en droit des obligations, 10 épreuves en procédure, 10 épreuves dans votre matière juridique de spécialité, 10 notes de synthèse.
- Un corrigé écrit pour chaque sujet.
- Des séminaires de correction (20 h) propres à votre université pour les notes de synthèse seulement.

➔ **La préparation au Grand Oral dès le mois de mai :**

- Une préparation unique au Grand Oral : un enseignement approfondi des libertés publiques (30 h) et des supports photocopiés complets. 3 simulations publiques assurées par des spécialistes du Grand Oral. 3 simulations individuelles par candidat organisées après vos écrits.

➔ **L'outil Internet :**

- La possibilité unique d'écouter la totalité de la Formation Semestrielle Option Cours Magistraux sur Internet.

➔ **En option :**

- La préparation aux petits oraux et à l'épreuve de langue.

LE PRÉ-BARREAU
PRÉPARATION
AU CRFPA
49, QUAI DES
GRANDS AUGUSTINS
75006 PARIS

TÉL. : 01 56 81 00 22
FAX : 01 72 34 92 58

www.pre-barreau.com
Un site entièrement
consacré au CRFPA
Les annales IEJ par IEJ
L'actualité juridique pour
préparer l'examen

La Formation Semestrielle Option Séminaires de Correction

Pour ceux qui ne souhaitent pas suivre les cours magistraux, le Pré-Barreau vous propose une formation semestrielle comprenant des épreuves blanches, des séminaires de correction spécifiques à votre IEJ et des corrigés écrits. Vous profitez également de la préparation complète au Grand Oral et de la totalité des supports documentaires du Pré-Barreau dans vos matières d'écrits à l'exclusion des photocopiés récapitulatifs de cours. Les petits oraux et l'épreuve de langue sont en option.

➔ **L'actualité juridique :**

- Vous ne suivez pas les cours magistraux mais vous bénéficiez de fascicules d'actualisation soigneusement confectionnés et mis en forme dans chacune de vos matières juridiques.
- Au mois de septembre : des fascicules de dernières actualités dans chacune de vos matières juridiques et une conférence de préparation aux écrits.

➔ **Les épreuves blanches et les séminaires de correction spécifiques :**

- 40 épreuves blanches (130 h) : 10 épreuves en droit des obligations, 10 épreuves en procédure, 10 épreuves dans votre matière juridique de spécialité, 10 notes de synthèse.
- Pour chaque épreuve écrite, des séminaires de correction (80 h) en petits groupes qui respectent les spécificités de votre université et qui vous permettent d'assimiler les méthodes de résolution des exercices proposés à l'examen.
- Un corrigé écrit pour chaque sujet.

➔ **La préparation au Grand Oral dès le mois de mai :**

- Une préparation unique au Grand Oral : un enseignement approfondi des libertés publiques (30 h) et des supports photocopiés complets. 3 simulations publiques assurées par des spécialistes du Grand Oral. 3 simulations individuelles par candidat organisées après vos écrits.

➔ **L'outil Internet :**

- La possibilité unique d'écouter la totalité de la Formation Semestrielle Option Séminaires de Correction sur Internet.

➔ **En option :**

- La préparation aux petits oraux et à l'épreuve de langue.

LE PRÉ-BARREAU
PRÉPARATION
AU CRFPA
49, QUAI DES
GRANDS AUGUSTINS
75006 PARIS

TÉL. : 01 56 81 00 22
FAX : 01 72 34 92 58

www.pre-barreau.com
Un site entièrement
consacré au CRFPA
Les annales IEJ par IEJ
L'actualité juridique pour
préparer l'examen

> LE PRÉ-BARREAU PRÉPARATION AU CRFPA

Les résultats du Pré-Barreau

Après interrogation des étudiants ayant suivis une formation au cours de l'année 2010, et en fonction des réponses obtenues, le Pré-Barreau certifie, à la suite des réponses données, les taux de réussite suivants (résultats actualisés au 1^{er} mars 2011) :

| | Epreuves écrites | Grand Oral |
|-----------------------------|------------------|------------|
| Paris I (Panthéon-Sorbonne) | 87% | 95% |
| Paris II (Assas) | 84% | 96% |
| Paris V (Malakoff) | 86% | 93% |
| Paris X (Nanterre) | 88% | 95% |
| Paris XI (Sceaux) | 89% | 94% |
| Paris XII (Créteil) | 78% | 90% |
| Cergy-Pontoise | 80% | 95% |
| Paris XIII (Villetaneuse) | 90% | 95% |
| Versailles - St Quentin | 89% | 94% |
| Province | 85% | 95% |

Les meilleurs résultats individuels des étudiants du Pré-Barreau

| | | | | |
|--------------------|---------------------|------------|--------------------------------------|----------------|
| Obligations : | Paris I : | 17/20 | Angélique C. | |
| | Paris II : | 15/20 | Eynard D. | |
| | Paris V : | 16,5/20 | Anouk F. | |
| | Paris X : | 15,5/20 | Ophélie B. | |
| | Paris XI : | 16/20 | Claire W. | |
| | Versailles : | 16/20 | Jean D. | |
| | Cergy : | 16/20 | Justine M. | |
| | Bordeaux : | 15/20 | Delphine M. | |
| | Rennes : | 15/20 | Pauline G. | |
| | Toulon : | 15/20 | Axelle A. | |
| | Procédures Civile : | Paris I : | 15,5/20 | Jenna S. |
| | | Paris II : | 17/20 | Eléonore de G. |
| | | Paris V : | 15,5/20 | Aïda K. |
| Paris X : | | 16/20 | Mathilde L. | |
| Paris XI : | | 16/20 | Stefano A. | |
| Bordeaux : | | 16/20 | Marie O. | |
| Pénale : | Nice : | 16/20 | Serge Y. | |
| | Paris I : | 16,5/20 | Emeline S. | |
| | Paris V : | 15,5/20 | Farah H. | |
| | Paris XI : | 16,5/20 | Guillaume P. | |
| | Cergy : | 17,5/20 | Florence G. | |
| | Evry : | 16/20 | Majuri G. | |
| Administrative: | Versailles : | 17/20 | Aurore B. et Antoine L. | |
| | Paris II : | 15/20 | Sébastien B. | |
| | Paris XI : | 15/20 | Mylène L. | |
| | Versailles : | 18/20 | Sarah B. | |
| | Aix : | 16/20 | Sarah F. | |
| | Amiens : | 15,5/20 | Georgina W. | |
| Note de synthèse : | Paris I : | 15,5/20 | Alexandra B. | |
| | Paris II : | 16/20 | Irina S. | |
| | Paris V : | 15/20 | Vanessa C., Camille V. et Marlène P. | |
| | Paris X : | 16/20 | Charles H. | |
| | Paris XI : | 17/20 | Sandrine V. | |
| | Versailles : | 15/20 | Justine M. | |
| | Nice : | 16/20 | Laura S. | |

Pour un relevé plus détaillé des notes dans l'ensemble des matières (et notamment des spécialités), connectez-vous sur le site www.pre-barreau.com

> LE PRÉ-BARREAU PRÉPARATION AU CRFPA

L'équipe pédagogique (liste indicative et non exhaustive)

- **Droit civil (obligations - patrimonial - famille)**

Antoine Tadros

*Chargé de cours à l'Université de Rouen
Ancien ATER à l'Université de Paris I*

Guillaume Giustiniani

*Ancien ATER à l'Université de Paris V
Ancien chargé de cours à l'Université de Sceaux*

Sophie Pellet

Maître de Conférences à l'Université de Rouen

Anne Etienney

*Professeur agrégé des Facultés de droit
Université de Dijon
Ancien ATER à l'Université de Paris II*

- **Droit commercial et procédures collectives**

Lionel Andreu

*Maître de Conférences à l'Université de Nantes
Ancien ATER à l'Université de Sceaux*

Charlotte Théry-Vercaemer

Ancien ATER à l'Université de Paris I

- **Droit pénal**

William Roumier

*Docteur en droit pénal à l'Université de Paris II
Ancien ATER à l'Université de Paris II*

- **Droit communautaire et européen**

Christophe Le Berre

Maître de Conférences à l'Université de Paris X

Gabriele Mecarelli

Maître de Conférences à l'Université de Paris XI

- **Droit social**

Fiodor Rilov

*Avocat à la Cour
Chargé de cours de droit social à l'Université de Sceaux
Ancien ATER de l'Université de Paris I*

Yannick Pagnerre

Maître de Conférences à l'Université de Paris II

- **Droit international privé**

Yves-Edouard Le Bos

Maître de Conférences à l'Université de Sorbonne-Nouvelle

- **Droit fiscal**

Anapaula Trindade-Marinho

ATER à l'Université de Paris I

- **Procédures**

Martin Collet

*Professeur agrégé des Facultés de droit
Université d'Orléans
Ancien Maître de Conférences à l'Université de Paris II*

Paul Mathonnet

*Avocat à la Cour
Ancien ATER en droit pénal à l'Université de Paris I*

Raphaëlle Haïk

*Docteur en droit
Ancienne chargée de cours à l'Université de Paris XI*

- **Note de synthèse**

Jean-Louis de Baillénx

Ancien ATER de l'Université de Nice

Yves Nouvel

*Professeur agrégé des Facultés de droit
Université de Paris XIII*

- **Libertés publiques**

Pascal Mbongo

*Professeur agrégé des Facultés de droit
Université de Poitiers et Sciences Po Paris*

> LE PRÉ-BARREAU PRÉPARATION AU CRFPA

Tarifs et conditions d'inscription des formations semestrielles

En raison du nombre limité de places à la préparation, les étudiants désirant s'inscrire doivent le plus tôt possible envoyer, avec leur fiche d'inscription, un chèque d'arrhes libellé à l'ordre du Pré-Barreau à l'adresse suivante : Pré-Barreau, 49, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris. Pour les personnes qui souhaitent s'inscrire directement sur place, merci de prendre rendez-vous au 01 56 81 00 22.

Le montant du chèque d'arrhes s'élève à 20 % des frais d'inscription. Pour le solde vous devez verser, avant le 27 janvier 2012, quatre chèques, représentant chacun 20 % des frais d'inscription. A partir de janvier, un chèque sera encaissé à la fin de chaque mois. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 18 janvier 2012. Toutefois, des inscriptions pourront être prises en compte au-delà de cette date en fonction du nombre de places disponibles.

La Formation Semestrielle Approfondie

Formation complète (épreuves blanches + cours et séminaires de correction dans toutes vos matières juridiques écrites + séminaires de correction des notes de synthèse + préparation complète au grand oral + préparation complète au petit oral de spécialité) : **2 570 €**

Formation sans préparation à la note de synthèse (épreuves blanches uniquement dans vos matières juridiques écrites + cours et séminaires de correction dans toutes vos matières juridiques écrites + préparation complète au grand oral + préparation complète au petit oral de spécialité) : **2 180 €**

- Option préparation aux deux derniers petits oraux : **175 €** par petit oral
- Option préparation à l'épreuve de langue : **40 €**

La Formation Semestrielle Option Cours Magistraux

Formation complète (épreuves blanches + cours dans toutes vos matières juridiques écrites + corrigés écrits des épreuves juridiques + séminaires de correction des notes de synthèse + préparation complète au grand oral) : **1 940 €**

Formation sans préparation à la note de synthèse (épreuves blanches uniquement dans vos matières juridiques écrites + cours dans toutes vos matières juridiques écrites + corrigés écrits des épreuves juridiques + préparation complète au grand oral) : **1 680 €**

- Option préparation aux 3 petits oraux : **175 €** par petit oral
- Option préparation à l'épreuve de langue : **40 €**

La Formation Semestrielle Option Séminaires de Correction

Formation complète (épreuves blanches + séminaires de correction dans toutes vos matières juridiques écrites + séminaires de correction des notes de synthèse + préparation complète au grand oral) : **1 780 €**

Formation sans préparation à la note de synthèse (épreuves blanches uniquement dans vos matières juridiques écrites + séminaires de correction dans toutes vos matières juridiques écrites + préparation complète au grand oral) : **1 480 €**

Formation sans préparation aux épreuves juridiques écrites (épreuves blanches uniquement en note de synthèse + séminaires de correction uniquement des notes de synthèse + préparation complète au grand oral) : **1 280 €**

- Option préparation aux 3 petits oraux : **175 €** par petit oral
- Option préparation à l'épreuve de langue : **40 €**

La Formation Semestrielle sur Internet

Formation Semestrielle Approfondie exclusivement sur Internet : **2 350 €**

Formation Semestrielle Option Cours Magistraux exclusivement sur Internet : **1 840 €**

Formation Semestrielle Option Séminaires de Correction exclusivement sur Internet : **1 680 €**

(Pour les formations Internet sans préparation à la note de synthèse ou sans préparation aux épreuves juridiques écrites : nous consulter).

Vous avez la possibilité de vous rétracter, par lettre recommandée adressée au responsable administratif, dans les 10 jours suivant votre inscription. Pendant ce délai, l'intégralité des sommes versées sera remboursée. Passé ce délai, aucune annulation et aucun remboursement ne seront, en revanche, possibles, sauf cas de force majeure dûment justifié. Toute participation à un enseignement non retenu par l'étudiant lors de son inscription ouvrira droit pour le Pré-Barreau de lui réclamer le règlement de l'intégralité du prix de la matière considérée et ce quel que soit le nombre d'heures suivies.

> *LE PRÉ-BARREAU*
PRÉPARATION AU CRFPA

Fiche d'Inscription

Formation Semestrielle du 3 février au 29 juin 2012

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Formation Approfondie | <input type="checkbox"/> Formation Approfondie par Internet exclusivement |
| <input type="checkbox"/> Formation Option Cours Magistraux | <input type="checkbox"/> Formation Option Cours Magistraux par Internet exclusivement |
| <input type="checkbox"/> Formation Option Séminaires de Correction | <input type="checkbox"/> Formation Option Séminaires de Correction par Internet exclusivement |

Vous optez pour :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Formation complète | <input type="checkbox"/> Formation sans préparation aux épreuves juridiques |
| | <input type="checkbox"/> Formation sans préparation à la note de synthèse |

• Informations personnelles

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

Date de naissance : _____

• Votre inscription au C.R.F.P.A.

Niveau d'étude (maîtrise, DEA, DESS, Master) : _____

IEJ dans lequel vous êtes inscrit : _____

Matière de procédure choisie : _____

Matière juridique de spécialité choisie : _____

• Matière incluse dans la formation approfondie (optionnelle pour les autres formations) :

- Oral à choisir parmi les matières juridiques de spécialité : _____

• Matières optionnelles quelle que soit la formation choisie (à ne remplir que si vous souhaitez souscrire à l'option au sein du Pré-Barreau):

- Oral à choisir entre procédures civiles d'exécution
 procédure communautaire et européenne

- Oral à choisir entre comptabilité privée
 finances publiques

- Langue vivante étrangère choisie : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur joint avec la plaquette et m'engage à le respecter

Date et Signature :

